



## **Conseil de laboratoire élargi – 3 mai 2021**

**16 h – 18 h**

**Via l'application Zoom**

**Membres du conseil** - Présents : Thomas Aguilera, Marylène Bercegeay, Béatrice Damian-Gaillard, Christine Guionnet, Jean-Pierre Le Bourhis, Claude Martin, Adrien Mével, Virginie Muniglia, Romain Pasquier, Antoine Police, Jean-François Polo, Olivier Trédan, Claire Visier

Excusés : Jean-Marie André, Patricia Loncle, Eugénie Saitta

**Invités responsables axes et groupes de recherche** – Présents : Gildas Brégain, Tom Chevalier, Benoit Giry, Bleuwenn Lechaux, Emmanuelle Leray, Delphine Moreau, Guillaume Sabin, Sébastien Ségas, Nicolas Sirven, Alis Sopadzhiyan, Bénédicte Toullec.

Excusés : Thomas Frinault, Cégolène Frisque, Renaud Hourcade, Arnaud Stimec

**Invités membres du laboratoire** – Présents : Martine Barbelenet, Annabelle Demy, Emilie Gaillard, Camille Giraudon, Olivier Grimaud, Françoise Jabot, Laetitia Laude, Nolwenn Le Meur-Rouillard, Lila Le Trividic-Harrache, Brice Noël, Claudine Valtat, Sami Zegnani

### **Ordre du jour**

- demandes de rattachement : en tant que membres (Jacques Orvain, Mélanie Lallet, Renaud Gay, Claire Auzuret, Jonathan Roux) ; en tant que membres associés (Agnès Grimault-Leprince, Catherine Laidin, Sylvie Ollitrault) ;
- demande de financement pour une publication aux PUR (Thomas Frinault) ;
- nomination d'un nouvel assistant de prévention pour la prochaine rentrée universitaire ;
- demandes de formations : doctorants et personnels permanents ;
- point et préparation de la visite HCERES ;
- Information sur le séminaire "Arènes" de fin d'année.

### **Relevé de décisions**

Le conseil de laboratoire va se dérouler en deux temps : la première partie sera consacrée à des points organisationnels qui sont des demandes de rattachement à titre principal et de membres associés ; demande de financement ; nomination d'un nouvel Assistant de Prévention (AP) et demandes de formations.

Sur ces questions, un vote est prévu par les seize membres officiels du conseil de laboratoire, au moyen d'un service internet (Balotilo) qui a été notifié à ces membres avant le conseil.

Dans un second temps, à partir de 17 h, ouverture du conseil de laboratoire aux membres du laboratoire qui le souhaitent sur l'évaluation du HCERES et la préparation de la visite.

- **Demandes de rattachement en tant que membres à titre principal**

Selon la procédure habituelle, un avis a été demandé à des rapporteurs, principalement pour les rattachements de membres permanents pour préparer le vote et la présentation des nouveaux arrivants et de leurs projets.

**Jacques Orvain** – Enseignant-chercheur à l'EHESP (rapporteurs : Nicolas Sirven et Arnaud Stimec)

Enseignant-chercheur à l'Institut du management et chercheur au laboratoire Management des Organisations de santé, ses activités de recherche abordées dans le champ sanitaire et médico-social portent plus particulièrement sur la nouvelle gouvernance dans les pôles mère-enfant-, les nouveaux modes de coordination en gériatrie et l'organisation des services d'urgence, avec un thème majeur sur la qualité.

De l'avis d'Arnaud Stimec, Il s'agit d'un excellent dossier avec un bon niveau de publications en sciences de gestion, notamment dans la Revue *Management*. Le profil pluridisciplinaire est précieux pour le laboratoire, les travaux s'inscrivent bien dans l'axe 4 « Recherche sur les services et le management en santé » avec des collaborations multiples qui apparaissent prometteuses.

Compte tenu d'un contretemps de Nicolas Sirven, Emmanuelle Leray ajoute que Jacques Orvain est médecin de formation, titulaire d'une thèse en gestion, ses activités de recherche menées jusqu'à présent dans l'équipe MOS. Suite à la fusion de cette équipe avec l'équipe REPERES, et de leur intégration dans Arènes, pour constituer l'axe 4, son rattachement en tant que membre permanent est tout à fait logique et attendue de la part des responsables de l'axe 4. Il a par ailleurs été directeur des études et de la recherche de l'Ecole nationale de la Santé publique de 2004 à 2008. Il connaît parfaitement l'école, ses différents départements et le fonctionnement de la recherche dans son ensemble. Elle rejoint l'avis favorable d'Arnaud Stimec.

**Mélanie Lallet** – Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'UCO Nantes (rapporteuse : Béatrice Damian-Gaillard)

En attendant Béatrice Damian-Gaillard qui a un léger retard, Jean-Pierre Le Bourhis sollicite des volontaires pour la présentation du dossier.

Alis Sopadzhyan fait une présentation rapide. Mélanie Lallet a réalisé une thèse sur « Le féminin dans les séries animées françaises pour enfants. Le genre joué et déjoué par les personnages d'animation » sous la direction d'Eric Maigret et a déjà plusieurs publications à son actif dont un ouvrage issu de sa thèse. Ses travaux de recherche portent sur le travail des représentations de genre dans l'animation audiovisuelle française. L'approche sociohistorique mobilisée se situe au croisement de la sociologie des médias, du genre, de l'enfance et des *cultural studies*. Un deuxième volet est ancré dans la sociologie de l'espace public et l'étude des communautés en ligne (communautés transféministes et communautés queer autistes). Son rattachement à l'axe 2 « Mobilisations, espaces publics et médiatiques » est prometteur

ainsi que des collaborations avec l'axe 1 et le groupe de recherche « Genre, santé et construction des problèmes publics ».

Olivier Trédan complète la présentation d'Alis pour confirmer que ses approches sur les questions de genre, les *cultural studies* se retrouvent au sein du laboratoire de même que les questions liées aux usages du numérique qui l'intéresse particulièrement et qu'il existe des connexions très fortes avec feu l'équipe « Journalisme et espace public » sur la question de la médiatisation sous l'angle du genre. Il laisse la parole à Béatrice Damian-Gaillard qui est connectée.

Béatrice, qui a entendu les présentations, veut surtout insister sur sa déception par la demande de rattachement, et par la lettre de motivation pas suffisamment circonstanciée sur la projection d'intégration avec les axes de recherches et les équipes d'Arènes. Le CV n'a pas été travaillé pour une demande de rattachement à un laboratoire qui doit être présenté comme un argumentaire, celui-ci est trop succinct et relate même les enseignements. Elle regrette que le travail doive être fait par celle qui lit, et s'étonne de cette position qui ne lui est pas familière lorsqu'elle souhaite faire une même demande pour faire comprendre son intégration dans un collectif de recherche.

En faisant le travail, elle ne remet pas en cause la présentation qui a été faite : thèse soutenue sous la direction d'Eric Maigret ; analyse des représentations des industries culturelles en lien avec la question des identités de genre avec des travaux plus récents autour des réseaux socio-numériques et les usages du point de vue des représentations de genre et des sexualités alternatives.

Béatrice ne doute pas que Mélanie Lallet trouve sa place dans le laboratoire, mais elle aurait aimé qu'elle explique dans sa lettre de motivation son projet d'intégration et comment elle l'envisage dans le collectif d'Arènes, en dépit d'une liste de publications déjà étoffée qui viendra s'ajouter à celle des chercheurs d'Arènes. Le laboratoire a besoin de membres qui s'insèrent dans un projet collectif, ce que Béatrice ne perçoit pas dans la lettre de motivation et dans le CV.

Jean-Pierre Le Bourhis souligne que ce n'est pas une lettre de candidature au sens propre, une fois qu'elle sera dans le laboratoire, Mélanie Lallet pourra faire une présentation de ses travaux de recherche, trouver des articulations plus étroites et tisser des liens avec les chercheurs.e.s. Elle vient juste d'être recrutée et il lui semblait pouvoir participer aux activités du laboratoire Arènes, plutôt qu'au laboratoire CENS, alors qu'elle est localisée à Nantes, en raison des thématiques de recherche.

Béatrice Damian-Gaillard n'attendait pas en amont une prise de contact avec les membres du laboratoire, mais tout au moins, plus de précisions dans sa lettre de motivation en consultant les axes de recherche sur le site d'Arènes.

Delphine Moreau entend bien la remarque de Béatrice Damian-Gaillard, d'une lettre plus consistante, mais alors, il faudrait préciser les attentes d'une lettre plus circonstanciée et pas seulement de présentation du CV pour une demande de rattachement. En l'occurrence, c'est une lettre d'une personne qui vient d'être recrutée qui ne connaît pas forcément toutes les règles du jeu et les attentes de l'intérieur, elle présente un intérêt pour Arènes, son cadre scientifique pour échanger et compte sur ce rattachement pour rencontrer les personnes. Delphine Moreau attendrait plus de la lettre de motivation pour un changement de laboratoire que pour un premier recrutement.

Jean-Pierre Le Bourhis souligne que la demande d'une lettre de motivation ne précise pas les éléments attendus. Il pourrait être décidé collectivement une grille de présentation des motivations, notamment l'articulation avec les projets et les axes de recherche de l'unité pour avoir plus de matière lors de l'examen de la candidature.

Les trois autres demandes ont un statut différent au sens où les personnes sont rattachées à des projets portés par des membres du laboratoire, que l'on peut considérer comme rattachement de droit, car ils font partie de collectifs de recherche propres au laboratoire. L'important est que le conseil de laboratoire puisse donner son avis d'une manière formelle et qu'une présentation utile soit faite pour l'interconnaissance des nouveaux entrants.

**Renaud Gay**, Chercheur postdoctoral au département des sciences humaines et sociales de l'École des hautes études en santé publique (présentation : Virginie Muniglia)

Titulaire d'un doctorat en science politique soutenu en 2018 à l'IEP de Grenoble (PACTE-CERDAP) sur les réformes gestionnaires du système hospitalier et leurs effets sur la formation d'une administration spécialisée, Renaud Gay est qualifié en sociologie (19), science politique (04), histoire et civilisation (22) et lauréat du deuxième prix de thèse 2018 du Comité d'histoire de la Sécurité sociale.

Après un post-doctorant à l'Institut de recherches économiques et sociales sur la recomposition des relations entre assurances santé privées et professionnels de santé et sur le rôle des organisations syndicales dans la généralisation de la couverture santé d'entreprise dans le cadre de l'ANR « MaRiSa » auquel étaient associés plusieurs membres d'Arènes (oct. 2018-sept. 2020), il est actuellement post-doctorant à l'EHESP sur un programme de recherche de François Xavier Schweyer portant sur l'étude des activités de concertation pluri-professionnelle dans cinq maisons de santé (depuis sept. 2020).

Ses thématiques de recherche très cohérentes avec celles du laboratoire s'inscrivent aussi bien dans l'axe 4 ou dans l'axe 1 que dans l'axe 3 et l'axe 2 : les transformations de l'action publique et leur dimension organisationnelle dans le secteur de la santé ; les dynamiques de problématisation de plusieurs enjeux de santé dans les espaces politiques, administratifs, professionnels et scientifiques ; la dimension territoriale des dispositifs de régulation et des recompositions des relations entre acteurs publics et privés et la question de l'articulation des échelles nationale et locale d'intervention dans le secteur de la santé.

Il est déjà bien intégré dans l'UMR Arènes : très en lien notamment avec plusieurs jeunes docteurs et doctorants du laboratoire et dans des collectifs de recherche, participation à l'animation de la recherche : membre du bureau du réseau thématique 6 « Politiques sociales, protection sociale et solidarités » de l'Association française de sociologie.

Son dossier scientifique comptabilise : quatre articles dans des revues à comité de lecture depuis 2019, deux coordinations de revue, deux chapitres d'ouvrage et de nombreuses communications... Il a par ailleurs une activité pédagogique conséquente : enseignements généraux en science politique notamment, et des enseignements donnés à Rennes 1 depuis 2012 en tant qu'ATER puis vacataire.

Virginie Muniglia émet un avis très favorable conforté par des membres qui le connaissent bien dans l'espace de discussion.

**Claire Auzuret**, chercheure post-doctorante à Sciences Po Rennes (présentation : Romain Pasquier)

Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université de Nantes soutenu en 2017, sur l'Analyse des processus de sortie de la pauvreté, Claire Auzuret est qualifiée en sociologie-démographie (19) et est lauréate du Prix de recherche Caritas 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, elle a été recrutée en tant qu'ingénieure de recherche - post-doctorante au sein du projet de recherche : *Gouvernance multi-niveaux et Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (SNPLP) : la perspective de l'investissement social à l'épreuve de la complexité politico-administrative française*, sous la direction scientifique de Romain Pasquier.

Son investissement scientifique s'est inscrit dans des projets collectifs à partir de démarches pluridisciplinaires : « Usages des chiffres dans l'action publique territoriale » (UCAP), « Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes - Parcours Réussite » (IDEFI-PaRé), « Student Work Wellbeing Affiliation and Gains of Belonging » (SWAG) au sein des Universités de Nantes et Poitiers, et la participation au projet d'Altas social de la métropole nantaise, coordonné par des géographes.

Le projet actuel lui permet de mobiliser des aspects de la sociologie des politiques publiques, des organisations, des réseaux et de l'action publique.

Son travail de valorisation est régulier par des publications et de nombreuses communications et activités d'animation et de discussion scientifiques.

**Jonathan Roux**, post-doctorant à l'École des hautes études en santé publique (présentation : Emmanuelle Leray)

Jonathan Roux est titulaire d'un doctorat en épidémiologie, analyse de risque, recherche clinique, de l'université de Rennes 1, soutenu en 2018, sous la direction d'Emmanuelle Leray et Olivier Grimaud, sur les parcours de soins des patients atteints de sclérose en plaques en France à partir des données médico-administrative et qualifié en section Sciences pyhysicochimiques et ingénierie appliquée à la santé (85) depuis 2020.

Depuis janvier 2019, il effectue un travail post-doctoral en biostatistiques et épidémiologie, sous la direction de Pascal Crépey, dans le cadre d'un Projet ANR SPHINx : « Spread of Pathogens on Healthcare Institutions Networks: a modelling study » autour des sujets suivants: *antibiorésistance, modélisation de réseaux, séries temporelles, modèles bayésiens, simulations, développement de packages R*, et dans le cadre de la Pandémie de la COVID-19, *modélisation des besoins hospitaliers français, développement d'applications de visualisation et d'API, santé mentale des étudiants*.

Il joue un rôle très soutenu dans le co-encadrement de stagiaires du Master 2 of Public Health (EHESP).

A son actif, de nombreuses publications issues de sa thèse, quatre rapports de recherche sur l'impact de la crise sanitaires de la COVID-19, deux articles sous presse sur son sujet de post-doctorant sans compter les communications.

Ces contractuels sont membres d'Arènes pendant la durée de leur contrat.

- **Demandes de rattachement en tant que membres associés**

**Agnès Grimault-Leprince**, maître de conférences en sociologie (présentation : Claude Martin)

Maîtresse de conférences en sociologie au CREAD et à l'NSPE de Bretagne depuis 2011, ces dernières années, Agnès Grimault-Leprince a multiplié les collaborations avec des chercheurs d'Arènes, sur les questions de la jeunesse et de l'éducation.

Elle a participé aux travaux menés par Claude Martin dans le cadre de la chaire « Enfance, bien-être et parentalité » et lui a demandé de diriger son HDR pour lequel elle a reçu un accord de principe, l'orientation de son mémoire principal rentre dans le périmètre de ses questionnements.

Elle a un très bon dossier de publications et demande un rattachement secondaire car déjà rattachée à un laboratoire en sciences de l'éducation de l'université de Rennes 2, Arènes étant un bon complément.

Elle a co-écrit avec Lila Le Trividic un chapitre à paraître dans un ouvrage collectif dirigé par Claude Martin aux éditions Wiley, à partir des données d'un projet « bien-être au lycée », financé par l'INSPE, qu'elle a coordonné sur la période 2015-2018. La version française sera présentée avec Lila le 11 mai dans le cadre du séminaire de l'axe 1 d'Arènes.

Parmi d'autres collaborations, elle participe au projet ANR « Flash Covid » DECHE (Droits des Exilés en temps de Crise : Hospitalité et Engagement), dirigé par Fransez Poisson

Elle travaille avec Patricia Loncle, dans le cadre d'un projet associant l'Université Rennes 2, l'EHESP et l'UBO, à la construction d'un partenariat avec l'Université du Wisconsin à Madison, afin de repenser les modalités d'une université au service de son territoire, en s'appuyant sur l'expérience de Madison.

Sa demande de rattachement à titre secondaire est le résultat de longues collaborations fructueuses avec des chercheurs d'Arènes et ses travaux de recherche sont en phase avec l'axe 1 « Inégalités sociales et de santé aux âges de la vie » du laboratoire

**Catherine Laidin**, Ingénieure Agronome, Agrocampus ouest (présentation : Romain Pasquier)

Depuis 2012, son activité d'enseignement s'inscrit dans le département Economie Gestion et Société d'Agrocampus ouest et son activité de recherche dans l'UMR ESO.

Spécialiste du développement local, plus particulièrement de la gouvernance territoriale dans les zones rurales, elle a obtenu un doctorat en science politique de l'université de Rennes 1, en 2019, sur le thème : « Quand l'Europe promeut le rural : le programme LEADER en France et en Italie », sous la direction de Romain Pasquier et M. Berriet-Sollic.

Son compagnonnage avec le laboratoire Arènes remonte à quelques années. Au-delà de la réalisation de son doctorat, son investissement en science politique s'est concrétisé par une insertion dans les chantiers de recherche de l'UMR Arènes comme le séminaire « Engagements et territorialité » animé par Sébastien Ségas et Christian Le Bart.

Elle suit actuellement trois chantiers, les ateliers de la recherche, proposés par Gildas Brégain et Clémentine Comer, les approches mixtes de recherche, proposé par Thomas Aguilera et Tom Chevalier et enfin la sociologie des activités étiologiques, proposé par Benoit Giry.

Sa demande de chercheuse associée à l'UMR Arènes est donc justifiée par le fait que si elle partage un intérêt commun avec les chercheurs d'ESO autour d'un même objet, l'action

publique dans le monde rural, son ancrage disciplinaire et les outils conceptuels qu'elle mobilise s'inscrivent en science politique, en particulier en sociologie de l'action publique. Son investissement dans les deux UMR participe d'une fertilisation croisée riche et d'une coopération entre les deux UMR.

**Sylvie Ollitrault**, directrice de recherche CNRS, directrice de la recherche à l'EHESP (présentation : Jean-Pierre Le Bourhis)

Sylvie Ollitrault a choisi un transfert de laboratoire, elle a rejoint l'Institut des sciences du politique (ISP) à Nanterre. Son changement d'affectation a été validé par le CNRS et est effectif depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.

Du fait de ses activités de recherche et de projets au sein du laboratoire et de l'encadrement des doctorants rattachés à Arènes, ce statut de chercheuse associée est légitime et demande aussi un vote dans le cadre du conseil de laboratoire, d'où l'inscription dans cette liste.

Claire Visier s'interroge sur cette demande et sur la nécessité d'un rattachement pour les doctorants uniquement, puisqu'il y a volonté de quitter le laboratoire ?

Jean-Pierre répond que ce statut d'associé n'est pas obligatoire, mais cela permet de reconnaître l'existence d'un lien qui demeure, du fait que les doctorants encadrés restent à Arènes. Son projet de réaffectation est motivé par un souci de mobilité et l'engagement dans de nouvelles thématiques (questions de violences, de circulations transnationales de modèles militants ou encore sur les questions de genre) mais Sylvie Ollitrault a encore des liens avec le laboratoire.

- **Demande de financement pour publication aux Presses universitaires de Rennes**

Le conseil de laboratoire a déjà discuté sur les procédures à mettre en place d'une façon systématique pour ce genre de demande. Cette demande a été présentée par Thomas Frinault en directoire qui a émis un avis favorable à hauteur de 1500 €.

Parmi les critères, il a été décidé de favoriser la dimension collective de la publication, cette demande ne rentre pas dans cette catégorie-là, mais porte sur un sujet central du laboratoire : *Politiques et action publique*. Il s'agit d'un manuscrit de type manuel soumis aux PUR pour une publication dans la collection Didact. Thomas Frinault a reçu un avis favorable pour la publication pour une remise du manuscrit amendé en juillet 2021.

- **Nomination de Brice Noël, nouvel assistant de prévention**

Dans chaque laboratoire, un assistant de prévention conseille et assiste le directeur d'unité pour la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels dans l'unité et sur la sécurité et santé au travail.

Dans le cadre de renouvellement de cette fonction, Brice Noël a suivi une formation initiale. Cette nomination est soumise au vote du conseil de laboratoire et sera effective à partir de la rentrée prochaine.

- **Demandes de formations : doctorants et personnels permanents**

Le directoire a été saisi par des demandes de formations de doctorants :

- aspiration et traitement de tweets ;
- formation au traitement statistique ;
- une nouvelle formation à la lexicométrie ;
- élaboration d'un questionnaire de recherche ;
- formation à l'anglais de la recherche ;
- une initiation à LaTeX.

D'autre part, Il y a des sondages pour les besoins de formation dans l'unité pour le plan de formation de l'unité.

On aimerait voir se réaliser le financement par le laboratoire d'une série de formations. Les écoles doctorales DSP, STT proposent des formations mais avec une exclusivité et un cloisonnement par école doctorale qui est regrettable, il est nécessaire de travailler sur ces règles afin de les assouplir.

L'idée serait que le laboratoire organise des formations en interne, ou en externe par un financement de prestataires. Il est demandé un accord de principe sur ces demandes et ensuite, dans d'autres réunions, voir les possibilités d'engagement sur ces demandes et développer une offre.

Virginie Muniglia est très intéressée par les formations sollicitées par les doctorants et se demande dans quelle mesure cela est possible de les élargir aux autres membres.

Jean-Pierre Le Bourhis pense faire quelque chose dans ce sens-là, car lors de la consultation pour les besoins de formation, dans les retours, il y a des demandes de catalogue et effectivement, une liste de formations pourraient plus facilement faciliter les inscriptions, on verrait plus de public intéressé. A prévoir pour les prochaines rencontres

Benoit Giry partage l'intérêt de Virginie et ajoute qu'on peut envisager une division du travail de formations entre le laboratoire et l'école doctorale dans la mesure où l'ED est interdisciplinaire mais pas de la même manière que le laboratoire, on peut tout à fait assumer l'idée que le laboratoire a des besoins spécifiques ou des besoins disciplinaires particuliers. Il y a une très grosse demande de l'ED quand on propose une formation de l'ouvrir à tous les doctorants de l'ED, mais enseigner la lexicométrie à des juristes paraît un peu bizarre d'autant qu'ils n'en ont pas forcément l'usage et donc, on peut clairement assumer d'avoir notre propre offre de formation et l'ouvrir au-delà des doctorants serait utile.

- **Evaluation par l'HCERES et préparation du Comité de visite (juin 2021)**

Jean-Pierre Le Bourhis rappelle le contexte. Chronologiquement, ce point a été mis à l'ordre du jour suite à un courriel de plusieurs membres d'Arènes (doctorants, enseignants et chercheurs) qui ont demandé à ce que l'on discute collectivement de l'acceptation ou du refus de la visite HCERES à venir en juin 2021. Cette interrogation s'inscrit à la suite des fortes mobilisations de 2020, année marquée par un boycott des activités d'évaluation par le laboratoire : refus de remettre le rapport HCERES, en convergence avec d'autres laboratoires rennais notamment (IRMAR, CAPHI), prises de position contre les politiques nationales

d'enseignement et de la recherche en appui à un mouvement national de protestation. A la fin de 2020, le contexte a évolué avec la décrue de la mobilisation nationale comme locale et les effets de la pandémie, tandis que le laboratoire restait dans une situation institutionnelle difficile dû au changement de direction. L'AG de l'UMR a alors voté la remise du rapport HCERES et la relance du processus d'autoévaluation. Dans le sillage de cette remise, le laboratoire a été contacté en janvier 2021 par le conseiller scientifique SHS de l'HCERES (Albert Ogien, depuis démissionnaire) pour savoir si nous acceptons le principe d'une visite, ce que le Directoire de l'UMR a confirmé dans le prolongement du vote d'AG.

Jean-Pierre Le Bourhis ouvre ensuite la discussion.

Gildas Brégain avoue qu'il n'est pas très enthousiaste à l'idée d'accueillir ce comité de visite mais conçoit qu'on l'accepte étant donné la majorité (fût-elle courte) pour le dépôt du dossier et dont c'est la suite logique. Cela étant il faut aussi prendre en compte le contexte et les perspectives actuelles, avec un MESRI et une Ministre fermés au dialogue, la baisse considérable du nombre de postes de maîtres de conférences et de chargés de recherche et le recours massif aux vacataires. La question se pose des moyens d'action pour manifester son désaccord avec cette politique et exprimer une responsabilité collective. Les moyens sont rares, au rang desquels il faut compter la visite de l'HCERES, mais aussi la proposition d'action intitulée « pas de recrutements, pas de rentrée » lancée récemment pour contester la précarisation accrue dans l'ESR. Cette action est plus radicale et pourra démontrer les dérives de la politique du ministère à l'encontre du monde de la recherche et de l'enseignement malgré les actions : suppression des instances historiques comme le CNU, passage en force de la LPPR, pourtant fortement critiquée et rejetée ; baisse du nombre de recrutements. S'il y a une majorité contestataire de la politique actuelle, Gildas Brégain interroge sur les messages à faire passer lors de la visite du comité.

Claude Martin comprend la position de Gildas Brégain, mais pense que le boycott de la visite n'est pas une action propice, en estimant que les personnes qui acceptent de procéder à cette visite, sont des pairs, qui peuvent dire le niveau de désapprobation qui règne dans le milieu de la recherche. Le refus de la visite c'est le refus de se faire l'écho, grâce à la visite, de notre position, c'est un des moments pour faire remonter des messages de la part des unités.

La composition du comité de visite, plutôt réconfortante, fait pencher Claude Martin pour l'accueil de ce comité et trouver les espaces pour faire comprendre la manière dont on perçoit les conditions de travail actuels, et ses effets dévastateurs, le non-respect des nouvelles générations en attente de poste permanent. Cette bataille doit être livrée sur tous les fronts et Claude Martin le fait d'ailleurs en lien avec la direction générale du CNRS : responsable d'un nouveau programme prioritaire de recherche sur l'autonomie, qui dispose d'un gros budget, il demande d'investir dans les moyens humains, en coloriant ou en affichant des profils de poste compatibles avec le dit secteur.

Claude Martin émet de fortes réserves sur le boycott et déclare être plutôt favorable à l'accueil du comité de visite.

Christine Guionnet entend tout à fait Gildas Brégain et le sens du message qui a été distribué et partage la position de Claude Martin, mais étant donné qu'il y a eu vote, il faut respecter ce vote de la majorité. Après en avoir débattu, ce qui avait fait pencher la balance pour un vote favorable pour certains, c'était la peur que ça nuise au laboratoire en terme de dotations. Cette crainte persiste : boycotter la visite de l'HCERES, non seulement pour le CNRS mais aussi

pour les autres tutelles, peut avoir des retombées financières qui soient préjudiciables et être contre-productif.

Effectivement, la majorité était courte, nous nous sommes mobilisés longuement et nous avons retardé la remise de rapport. Il faut continuer pour ne pas donner le sentiment d'avoir baissé les bras et ce, d'autant plus, que les choses, loin de s'améliorer, se sont détériorées.

Christine Guionnet est favorable au déroulé de la visite et émet l'idée d'une intervention orale en lisant un texte ou introduire une discussion.

En écho à la visite HCERES de l'école doctorale, et compte tenu du fonctionnement des institutions, il sera aussi important de prévenir en amont nos interlocuteurs de la possible manifestation de notre mécontentement en toute transparence et respect de ce comité.

Jean-Pierre Le Bourhis précise, qu'en fonction de l'organisation de la journée, il est possible d'avoir des positionnements différents selon les catégories de personnels. Une assemblée plénière se déroulera en matinée avec la présentation du bilan/projet et des entretiens à huis clos avec les différents personnels : chercheurs et enseignants-chercheurs ; doctorant.e.s et post-doctorant.e.s ; personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs. Ce qui a été testé dans d'autres laboratoires est de boycotter ces moments des huis clos, parce qu'il y a opposition d'une certaine catégorie de personnels (par ex : doctorants, personnels d'appui à la recherche...). Ce boycott sera officiellement inscrit dans le rapport d'évaluation. Cela ne change pas l'évaluation globale de l'unité qui est faite tout au long de la journée. C'est une forme possible en plus de la transmission de messages en direction du comité d'évaluation.

En plus des messages et des discours, il faudrait rassembler des informations complètes sur les questions de précarité ou la précarisation de la recherche ou de l'enseignement dans le laboratoire. Ces faits pourront ainsi se retrouver dans notre rapport d'évaluation et montrer ce qu'est véritablement la recherche dans une UMR, confrontée au nouvel ordre de l'enseignement supérieur et de la recherche, au fonctionnement par projets, à la précarité des personnels. Ces constants seront transmis aux instances d'évaluation, dont l'avantage, pour un moment encore est qu'elles reposent sur des pairs : les membres de ce comité de l'HCERES sont des membres de laboratoire en science politique, en sociologie, à l'INSERM, des scientifiques qui comprennent la réalité des faits et peuvent se faire le relais, à condition de leur fournir quelques éléments concrets et propositions.

Adrien Mével réagit aux propositions qui viennent d'être faites. Il entend bien l'idée de se saisir des auditions HCERES pour faire remonter un message sur la précarité par exemple. Mais, comme le soulignait Gildas Brégain, il a l'impression qu'on assiste à une telle radicalisation à la fois du ministère et du HCERES, qu'il n'est pas spontanément convaincu par cette stratégie. Même si les membres du comité de visite peuvent prêter une oreille attentive aux doléances du laboratoire, il doute de la remontée dans les instances supérieures, d'où la suggestion du boycott, pas tant pour se servir des auditions contre le programme actuel du HCERES, mais pour empêcher la machine bureaucratique de fonctionner.

Sur le fait de segmenter notre réaction politique en fonction des différentes catégories de personnels, cela peut correspondre à un principe démocratique dans le sens où ça correspond plus à l'opposition de chacun.e, mais donne l'impression de reproduire une division du travail où certains collègues prendraient sur elles et eux le fait de porter une opposition tandis que d'autres s'en dissocieraient. Ce qui pourrait envoyer un message brouillé : dans l'ensemble, donner l'impression institutionnellement, qu'il n'y a pas trop de problème, mais pour une

certaine catégorie de réfractaires, des esprits « chagrins » parmi certains doctorant.e.s qui ne sont pas en parfaite adéquation avec la politique qui est menée.

C'est ce qui a été fait lors de la visite du HCERES consacrée à l'évaluation de l'Ecole doctorale « Droit et science politique » avec une protestation des doctorants d'Arènes. L'action n'avait pas été annoncée en tant que telle, même si elle se voulait respectueuse et il y a pu avoir des susceptibilités qui ont été froissées. Un travail d'explicitation a été fait pour montrer que l'Ecole doctorale n'était pas la cible de cette action, mais seulement la fonction politique du HCERES. Si cela devait être refait, il faudrait discuter des modalités pratiques.

Claude Martin est tout à fait favorable à ce que propose Jean-Pierre pour faire de la visite une occasion de rendre compte de l'évaluation d'une unité sous cet angle : fournir des données sur ce que signifie précarisation des conditions de production de la recherche. Il pense que c'est méconnaître la fonction de la visite qui est aussi de faire remonter l'autodiagnostic en direction du ministère et des tutelles.

Il rejoint aussi Adrien sur le fait d'éviter que telle ou telle partie du laboratoire porte une action de résistance critique. Cela doit se faire plutôt lors de l'audition générale.

Alis Sopadzhyan ajoute que si une telle autoévaluation sous cet angle devait être faite, elle doit être transversale à tous les « collèges » car ils sont tous affectés.

Romain Pasquier s'exprime à son tour et se dit en accord avec Gildas Brégain et les doctorants sur les modes d'actions, même s'il ne l'est pas toujours sur le plan des revendications. Concernant les modes d'action, il doute de l'utilité d'un témoignage auprès des évaluateurs sur la précarisation : tout le monde s'en désintéresse, et cela n'aura aucun effet. Sauf à bloquer la machine, ce qui est beaucoup plus radical. A son avis, c'est la seule solution, mais encore faut-il être d'accord avec ce type de revendications. En terme de stratégie, l'idée de faire remonter notre mécontentement au ministère n'est qu'illusion, le ministère n'en prendra pas acte.

D'autres membres soulignent que, si on raisonne dans ces termes, le boycott comme le refus de visite ont peu de chance d'avoir plus d'effets.

Sébastien Ségas (en tant que membre du conseil de laboratoire élargi) pense qu'une réponse catégorielle avec des boycotts partiels ne paraît pas très opportune au sens où s'il y a une volonté commune, c'est mieux d'avoir un message unifié, porté par tous les membres : titulaires et non-titulaires.

Delphine Moreau rappelle qu'au moment où il avait été décidé de ne pas remettre le rapport, Arènes s'était allié avec d'autres laboratoires et suggère de se remettre en lien avec eux pour avoir un mouvement plus collectif. Elle n'est pas persuadée qu'un boycott soit plus audible mais pourquoi pas. Si on veut faire passer un message, il faut une déclaration en Assemblée générale des arguments qui ont été énoncés et une diffusion plus large et publique, au-delà de l'instance d'évaluation du HCERES, car elle n'attend rien du ministère d'un message envoyé par les chemins discrets des rapports.

Il faut reprendre le lien avec d'autres laboratoires et réfléchir à des actions collectives dans un contexte de précarisation croissante de nos milieux et de difficulté d'assurer à la fois des activités de cours et de recherche. Il y a une surcharge de travail des personnels d'enseignement et les recherches sont entravées par la course aux financements, limités, et la nécessité de répondre à des appels d'offre démultipliés. D'où la nécessité de réactiver des

collectifs de mobilisations face à un gouvernement peu préoccupé par l'enseignement, ou par la recherche.

Jean-Pierre Le Bourhis : sur les relations avec les autres laboratoires, ce qui a changé est dû à la période actuelle et à l'évolution de la mobilisation, il s'agirait de reprendre contact avec les laboratoires qui étaient mobilisés : mathématiciens, philosophes mais aussi avec ESO, beaucoup plus engagé qu'il ne l'était en 2020, pour faire mouvement, au-delà des sciences humaines et sociales, et s'attacher des contacts interdisciplinaires.

Au sein du laboratoire, il faut acter par des mots et des prises de position sur les enjeux actuels de l'enseignement supérieur et de la recherche et ensuite faire un travail local en dehors des institutions du HCERES avec les autres laboratoires.

Gildas Brégain précise qu'un laboratoire parisien a déjà pris position et soutient la campagne d'action intitulée « Pas de recrutements, pas de rentrée ». La rentrée universitaire aura bien lieu, mais les signataires de cette pétition s'engagent à refuser d'assurer des heures de cours complémentaires à la rentrée, ce qui signifie aussi pour les chercheurs, aucune heure d'enseignement en cumul de leurs activités de recherche et donc un sacrifice. Face à la politique actuelle du gouvernement, la question n'est pas tant le boycott du HCERES (dans la presse personne n'en parle) que la nécessité de rejoindre ce mouvement et de mener une action commune et organisée. Il serait pertinent de contacter d'autres laboratoires et d'en discuter collectivement avec l'ensemble de nos membres et de ceux des laboratoires extérieurs pour voir si on adopte une position collective et un soutien à cette stratégie.

Adrien Mével s'interroge sur l'échelon le plus pertinent. Au niveau local, la visite du HCERES d'Arènes arrivant tardivement, cela semble compliqué. Cependant, il lui semble avoir vu passer que l'assemblée des directions de laboratoires renouvelaient l'appel à boycotter la campagne d'évaluation, en tout cas à montrer son opposition au HCERES, notamment à la faveur de nouveaux événements au sein de l'institution relayés sur le site d'Academia, comme le renouvellement de mandats en son sein. Pour lancer une dynamique à l'échelon national, faire lien avec d'autres laboratoires est pertinent.

Jean-Pierre Le Bourhis se dit prêt à commencer dans cette direction, ce qui avait été fait au printemps 2020. Il faut le faire d'abord au sein du laboratoire, dans le cadre d'échanges entre chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants. Il précise que cette discussion se déroule de façon informelle et qu'il est inutile pour s'exprimer d'être membre du conseil de laboratoire.

Christine Guionnet se demande s'il ne faut pas envisager un vote électronique de l'ensemble des membres du laboratoire et partir du principe que c'est la majorité qui décidera sur cette question en particulier et ce, pour ne pas se voir reprocher ensuite de n'avoir pas suffisamment consulté ou que certains aient le sentiment de n'avoir pas pu s'exprimer sur cette nouvelle question. Elle admet une contradiction avec son propos antérieur, à savoir que le vote favorable pour la remise du rapport avait logiquement exclu un boycott de la visite. Mais Gildas Brégain a raison de souligner que le contexte n'évolue pas favorablement et peut-être, serait-il légitime de solliciter un nouveau vote des membres du laboratoire.

Sur ce point précis, Jean-Pierre Le Bourhis fait remarquer qu'il faudrait convoquer officiellement une Assemblée générale et repartir sur un processus formel. Par ailleurs, pour lui, ce serait difficile : après avoir préparé la visite et à deux mois de l'événement, engager un retour sur des éléments acceptés serait extrêmement contre-productif. On peut faire une consultation, mais si le résultat va dans le sens d'un boycott, on peut se demander si ce serait

possible de l'appliquer car dans ce cas-là, on décrédibilise très fortement, au-delà de l'acceptable, le laboratoire avec une mise en visibilité des tensions internes et de revirements de positions qui réduirait encore la portée du message. Il lui semble que le coup est parti pour l'évaluation du HCERES qui est, par ailleurs, un événement assez marginal. En revanche sur les modalités d'action évoquées, il est favorable à titre personnel à un objectif positif, constructif qui consiste à reconstituer les réseaux de laboratoires proches de nos positions, à relancer une mobilisation dans nos propres termes, qui aura plus de portée qu'une bataille d'appareil qui n'aura pas ou peu d'écho. On peut discuter dans la mobilisation interne les modalités et les conditions d'un nouvel engagement d'Arènes dans ce sens.

Claude Martin pose trois questions :

- 1) Quels sont les laboratoires qui ont accepté de faire leur comité de visite et a-t-on un feed-back sur ces visites, sur leur déroulement et quels sont les laboratoires qui ont décidé de déprogrammer la visite ?
- 2) Que savons-nous du changement de notre correspondant au sein du HCERES puisque celui qui devait organiser la visite a démissionné, pourquoi a-t-il démissionné ?
- 3) On peut très bien imaginer une visite dans laquelle on peut manifester sa désapprobation de deux manières : d'abord, en n'étant pas là (exit) lors des séances où on demande aux membres d'être présents et si on a un effectif réduit, ceux qui seront là devront dire les raisons pour lesquelles certains ont refusé de participer à cette visite parce qu'ils veulent envoyer un message ferme et définitif sur la défiance qu'ils ont à l'égard de la façon dont le Ministère de la recherche et le système d'évaluation opèrent. L'autre manière sera l'option « Voice » : en étant sur place, voilà des données de notre auto-évaluation sur lesquelles on voudrait insister à propos des conditions générales de production de la recherche aujourd'hui, les signes de cette précarisation quotidienne. Voici deux manières de faire passer le message dans la faible fenêtre où tous les membres seront présents, pour exprimer une position générale unique (et ne pas opposer des sous-groupes d'opposants et de suivistes) et éventuellement, une manifestation de désapprobation par l'absence (s'il n'y a qu'un petit nombre, le comité ne pourra que se poser la question par rapport au nombre total).

Jean-Pierre Le Bourhis répond à la première question selon les informations dont il dispose. La direction du laboratoire ESO a accepté l'évaluation, mais de manière conflictuelle en interne (opposition du conseil de laboratoire). Les échanges ont été violents, verbalement, entre le Comité HCERES et des membres du laboratoire, ce qui a laissé une impression désagréable au comité lui-même. Toutes les évaluations ont été faites à Rennes et sur d'autres sites, c'est à voir.

Concernant le changement de conseiller scientifique, Albert Ogien a démissionné en décembre, sans indication précise des raisons justifiant ce choix. Elle est intervenue au moment de la nomination à la présidence du HCERES de Thierry Coulhon, nomination très politique. L'actuel référent scientifique, Xavier Arnaud de Sartre, désigné pour Arènes, est un géographe intervenu en intérim, du fait de l'absence de remplaçant.e aguerri.e sur les sujets sociologie - science politique que couvrait A. Ogien.

Sur les modalités, il faut en discuter et les soumettre à un vote : soit côté écran noir ou autre puisque la visite se déroulera en visioconférence, ou alors côté « Voice » par un manifeste d'un travail scientifique sur la réalité de cette précarité, en interne, ou en lien avec d'autres

laboratoires. Il faut en discuter collectivement, soit dans ce cadre du Conseil de laboratoire, ou dans une autre réunion à caler d'ici la fin juin.

Lila Le Trividic-Harrache fait remarquer qu'elle a assisté à la visite HCERES d'un autre laboratoire auquel elle est associée (le CREAD), une motion s'opposant à la LPR a été lue au début de l'assemblée générale. Les membres du comité HCERES ont expliqué que cela ne pourrait pas être mentionné dans le rapport de visite. Elle se demande dans quelle mesure cette pratique est partagée par d'autres comités de visite.

Camille Giraudon réagit, au vu du message de Lila le Trividic, qui interpelle sur les modalités d'action possibles. Sur la lecture d'une motion, si elle n'est pas reportée dans le rapport, cela perd beaucoup de sa portée, d'autant que si les membres du comité d'évaluation, qui, (elle aura compris) ne sont pas des ennemis directs, n'en font rien, même s'ils sont d'accord. Cela plaide, plutôt vers un boycott, pas nécessairement de l'ensemble de la visite, puisque manifestement, cela ne fait pas consensus, mais un boycott de la séance plénière et la participation aux huis clos des catégories de personnel, puisqu'a priori, c'est la seule chose qui pourrait être reportée dans le rapport, tout en précisant qu'elle n'a peut-être pas saisi toutes les subtilités.

Sébastien Ségas, suite aux propos de Lila et Camille, se demande dans quelle mesure une déclaration est recevable, mais si on oriente notre présentation sur la précarité au sein d'Arènes et les conséquences induites, comme un élément de notre rapport, cela peut être intégré plus facilement. Sébastien Ségas ne plaide pour aucune solution, il essaie seulement d'explorer des pistes.

Sami Zegnani fait remarquer qu'une action isolée d'Arènes à l'encontre du comité de visite n'aura aucun impact sur le ministère et ne pourra donner qu'une mauvaise image du laboratoire et lui porter préjudice. En revanche, envisager des actions de mobilisation collective avec d'autres labos en espérant une nouvelle mobilisation nationale est préférable même si le temps est désormais compté.

Thomas Aguilera pense aussi que le boycott n'est pas l'option à envisager et est aussi un peu d'accord avec Romain Pasquier. Mais, sur les questions relatives à la précarité, et aussi sur les orientations scientifiques et les pressions et contraintes qui pèsent sur les orientations scientifiques, mettre en évidence ce que fait le laboratoire, ce que font les sciences sociales est une bonne approche en rappelant le travail d'Arènes sur les discriminations, les questions de genre, l'emploi des concepts de race, de discrimination raciale ... et le déclarer comme tels. Sur l'utilité, cela ne changera peut-être pas grand-chose mais c'est déjà un point et le rappeler : montrer ce que fait le laboratoire, ce que font les sciences sociales et comment nous les concevons...

Jean-Pierre Le Bourhis complète ce point en disant que cela peut servir de tribune. L'évaluation se déroule entre le laboratoire et le comité de visite mais cela peut devenir un facteur de mobilisation si, à cette occasion-là, on fait un travail sur la précarité dans le laboratoire et dans l'enseignement supérieur et la recherche et qu'on élargit en le faisant savoir publiquement par notre site ou en transférant les résultats à d'autres laboratoires. Par exemple, nous ne savons pas ce qui se passait chez ESO, cela n'a été su que par la bande. Chacun s'organise chez soi ce qui bloque les actions collectives porteuses. Utiliser l'occasion de l'évaluation pour sortir du cadre assez bureaucratique qui est imposé pourrait avoir des effets politiques plus larges que cet entre-soi dans ces jeux institutionnels qu'on ne maîtrise pas toujours.

Claude Martin rejoint Lila Le Trividic en ce sens où s'il s'agit de lire une motion qui ne servira à presque rien sauf d'informer un aéroport qu'on a devant nous. Ce qu'il faudrait c'est une mention dans le rapport de visite sur ce que nous défendons à l'échelle du laboratoire, en soulignant ce qu'on observe, sur une série de sujets, concernant les impacts en matière de la politique de la recherche et sur les conditions de production de la recherche aujourd'hui. C'est aussi possible via le courrier en réponse de la direction au rapport d'évaluation, lettre qui se doit d'être jointe et restera attachée au rapport accessible publiquement.

Il s'agirait de formuler de manière à ce que cela ne ressemble pas à une posture ou à un tract, il faut que ce soit un argument. Si les évaluateurs ne font pas mention de la défense de cette position dans leur rapport, la direction de l'unité pourra le faire dans son courrier en parlant des conditions de la recherche.

Une autre chose c'est d'interroger le Président du comité de visite à ce propos, il ne faut pas les laisser dans le brouillard, il y a beaucoup d'états d'âmes dans l'UMR, mais pas seulement. Quelle place pouvez-vous faire à ce que souhaite mentionner le laboratoire au moment de la réunion plénière ? En tiendrez-vous compte dans le rapport final ? Est-ce seulement une oreille attentive et pas de trace dans le rapport ? En précisant que cela fait l'objet de débats en interne mais aussi dans nombre d'unités en France.

Jean-Pierre Le Bourhis précise que ce sujet a déjà été abordé en amont avec le comité HCERES, mais qu'il faudra de nouveau l'évoquer et leur demander effectivement leur avis. La préparation du comité de visite a été particulièrement ardue, avec beaucoup de refus justifié par la contestation de la LPR et de la politique de la recherche actuelle. Jean-Pierre Le Bourhis a eu aussi de nombreux échanges avec le référent scientifique du HCERES en expliquant que l'unité était loin d'être convaincue de l'exercice, qu'on s'y était opposé en 2020 et que des réserves subsistaient.

Il sera fait une synthèse des pistes à explorer ; à prévoir d'autres échanges pour notre stratégie d'ici le 25 juin, avec des échanges en mode plus restreint et des propositions concrètes.

Christine Guionnet rappelle qu'on avait créé une liste « mobilisation » et suggère de réactiver cette liste pour continuer à échanger pour les personnes intéressées.

Cette liste était gérée par Malo Herry et effectivement, on pourrait la faire connaître sur la liste « membres d'Arènes ». De son côté, Jean-Pierre Le Bourhis propose de contacter les directeurs des autres unités car on manque d'informations pour avoir un avis global sur ces questions-là. Le confinement et la gestion de la pandémie par les universités a quelque peu parasité le mouvement des mobilisations de fin 2020. Il est utile de refaire un point avant de revenir vers vous.

En l'absence d'autres propositions, Jean-Pierre Le Bourhis remercie les membres présents pour l'échange, en espérant trouver une bonne voie avec tous ses éléments.

Il rappelle aux membres du conseil de laboratoire le vote électronique pour les sujets institutionnels traités en première partie.

Marylène Bercegeay

Secrétaire de séance